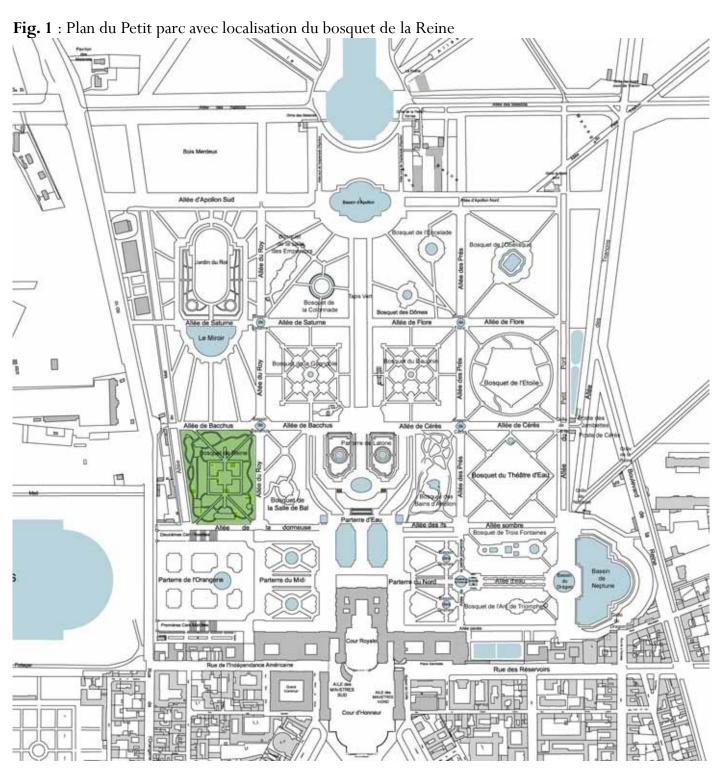
Sondages dans le bosquet de la Reine (ancien Labyrinthe)



© Château de Versailles

Historique et description du site d'après les archives

Le Labyrinthe

L'architecte des jardins André Le Nôtre établit le Labyrinthe dans les limites du « Petit Bois Vert », dont les mentions apparaissent en 1665 dans les *Rapports à Colbert*¹ et la *Gazette de France*². Commencé en 1668, le Labyrinthe ne fut complètement achevé qu'en 1680. L'idée en vint à Charles Perrault lors de la publication, en 1668, des premiers livres des *Fables d'Ésope mises en vers par Monsieur de La Fontaine*. Ce ne fut d'abord qu'un jardin aux allées capricieuses et aux décorations de verdure. Puis, à partir de 1671, fut mis en place un réseau hydraulique, destiné à alimenter trente-huit fontaines de formes et de tailles variées, aménagées de 1672 à 1674 aux carrefours des allées. Ce réseau était composé de canalisations en plomb, d'un réservoir et d'au moins une pierrée³ servant à l'écoulement des eaux à la sortie du bosquet.

Chacune des trente-huit fontaines — une trente-neuvième fut ajoutée quelques années plus tard — illustrait une fable d'Ésope. Leur décoration était centrée sur des sculptures animalières en plomb polychrome, exécutées sur des modèles fournis par Charles Le Brun et disposées dans un écrin de rocaillage et d'éléments végétaux en fer blanc.

Les allées furent bordées de treillage dès 1673, bien que cela n'apparaisse pas encore sur les vues des fontaines réalisées par Sébastien Le Clerc et Jacques Bailly en 1674. En 1676 et 1677, furent érigés trois pavillons de treillage, deux couverts en dôme autour des fontaines du *Combat des animaux* (dit aussi la *Chauve-souris et les oiseaux*) et des *Cannes et du barbet* (encore appelé le *Gouffre*) et un cabinet quadrangulaire indépendant, dont le plafond fut peint par les frères Lemoyne en 1680.

Le Labyrinthe fut l'objet d'une série de restaurations dans les années 1680 : réparation des sculptures d'animaux, remise en état du corroi de glaise du réservoir garantissant l'étanchéité, rétablissement ou réfection à neuf du rocaillage. En 1693 et 1694, le bosquet fut ceint d'une palissade en perches de châtaignier. À l'extrême fin du règne de Louis XIV, animaux de plomb et panonceaux furent repeints. Quoique déjà désuet, le Labyrinthe fut entretenu par son successeur. De nouveaux travaux de restauration furent entrepris entre 1722 et 1738 sur les sculptures de plomb, les treillages et le rocaillage. Cependant, après 1739, le coût de son entretien et la désaffection entraînèrent la négligence et la dégradation progressive du bosquet.

¹ Mélanges Colbert, 28 avril 1666 et 18 septembre 1666 (Bibliothèque nationale de France, Ms 137 f. 472 et Ms.140 f. 441).

² Gazette de France, 20 juin 1665 (Archives nationales, O/1/3263).

³ Une pierrée est un petit canal en maçonnerie, recouvert de grosses dalles de pierre, qui sert pour l'écoulement souterrain de l'eau.

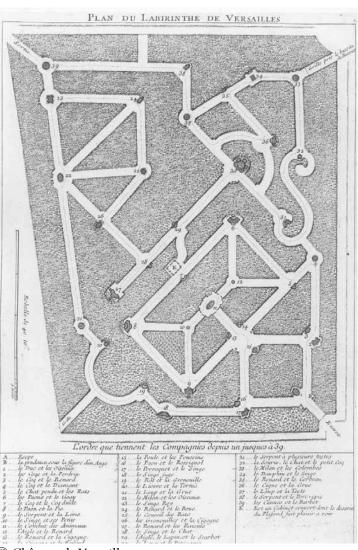
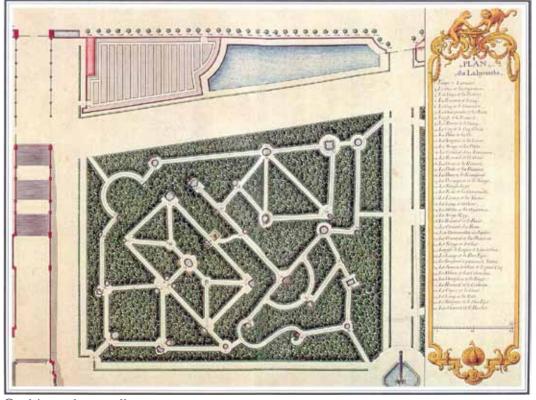


Fig. 2: Gilles Demortain, Plan du Labyrinthe de Versailles, in *Recueil des « Plans, Profils et Elévations du Château deVersailles... »*, Van Eck 1716, estampe. Versailles, château de Versailles et de Trianon, invgravures_grosseuvre_1461_pl 29.

© Château de Versailles

Fig. 3 : Jean Chaufourier, *Plan du Labyrinthe*, 1720, aquarelle. Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon, VMS_64.



Le bosquet de la Reine

Le bosquet du Labyrinthe fut détruit en 1775, lors d'une campagne de replantation des jardins de Versailles décidée par Louis XVI. En 1778, on le remplaça par une composition influencée par le nouveau goût pour les jardins, les allées serpentines des jardins anglais se mêlaient alors à la rigueur des tracés à la française. Ce nouveau bosquet ne comportait ni vase ni statue : son intérêt venait essentiellement de ses arbres, pour la plupart nouvellement introduits en France. C'est là que se déroula, en 1784, la fameuse scène de l'*Affaire du collier*, qui compromit tant Marie-Antoinette.

Fig. 4: Jean Cotelle, *Vue de l'entrée du Labyrinthe avec le Cabinet des oiseaux*, gouache, 1693. Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon, INV.DESS_755.



© Château de Versailles

Fig. 5: Jean Cotelle, *Vue de l'entrée du Labyrinthe avec le Cabinet du combat des animaux*, gouache 1693. Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon, INV.Dessins747.



© Château de Versailles

Le bosquet fut de nouveau abandonné durant la Révolution. Puis Napoléon y fit des réparations et y ajouta quelques décorations, qui perdurèrent sous la Restauration. À cette époque, en 1825, il fit l'objet d'une replantation partielle. C'est seulement deux ans plus tard, en 1827, qu'apparut pour la première fois l'appellation de « bosquet de la Reine ». Un nouveau réaménagement fut réalisé sous Louis-Philippe, travaux au cours desquels fut introduite, en 1839, la statue de la *Vénus de Médicis*. Ces dernières campagnes laissèrent le bosquet dans un état simplifié ne correspondant plus vraiment à ce qui existait sous Louis XVI.

Sous le Second Empire, on installa à l'extrémité orientale du bosquet la statue du *Gladiateur combattant*, peut-être en 1857. En 1882, la *Vénus* fut remplacée par une statue de *Diane chasseresse*. On installa également la *Minerve* de marbre polychrome à l'extrémité occidentale du bosquet. Enfin, une nouvelle campagne de replantation toucha tout le parc dans les années 1860-1880. L'état actuel du bosquet est l'héritier de cette replantation. Les arbres plantés à cette époque, arrivés à obsolescence, furent décimés par les tempêtes de février 1990 et de décembre 1999.

L'intervention archéologique

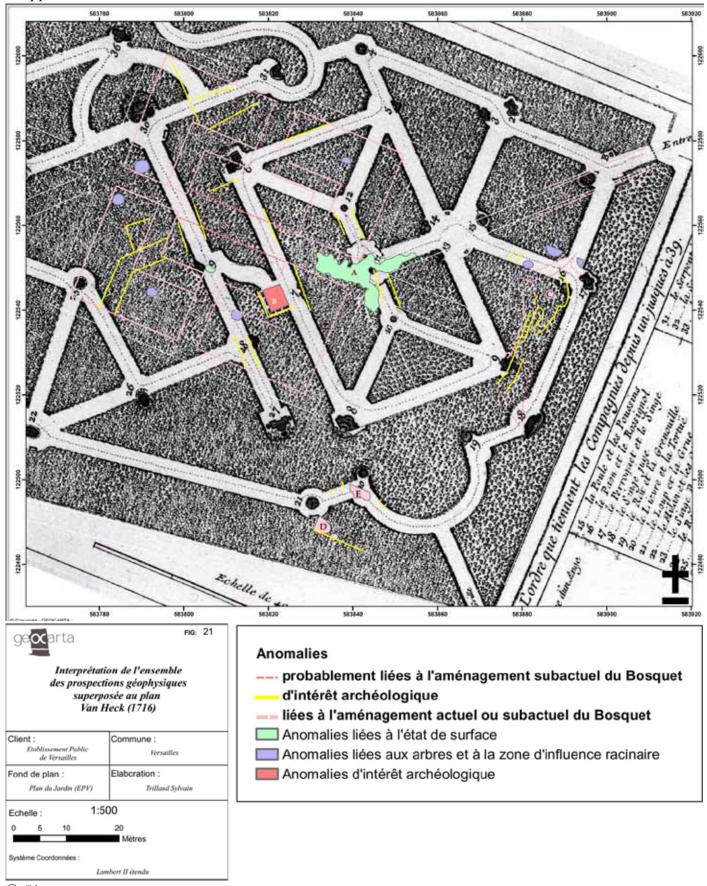
La prospection géophysique

Les fontaines du Labyrinthe étant de taille réduite, leurs vestiges, dispersés dans la vaste surface du bosquet de la Reine, risquaient d'échapper à la pelle mécanique, d'autant que la superposition des plans anciens sur les plans actuels était très aléatoire. En effet, ces plans ne se superposent pas entre eux et les éléments périphériques qui existent encore dans le parc actuel ne coïncident pas avec leur emplacement sur les plans récents. Afin de les localiser, il a été fait appel à la société Géocarta qui a procédé à une prospection géophysique. La prospection permit de déterminer que le plan ancien le plus exact était celui de Demortain (fig. 2). Cinq anomalies d'origine archéologique ont été décelées et numérotées de A à E.

(Rapport de Géocarta). **Anomalies** Interprétation des cartes linéaires des anomalies géophysiques liées à l'aménagement actuel ou subactuel du Bosquet novembre 2007 sur profondeur 0-1 m probablement liées à l'aménagement subactuel du Bosquet d'intérêt archéologique Versoilles zonales Trilland Svivain Plan du Jardin (EPV) Anomalies liées à l'état de surface 1:500 Anomalies liées aux arbres et à la zone d'influence racinaire Anomalies d'intérêt archéologique ime Coordonnées : Lambert II étendu

Fig. 6 : Interprétation de l'ensemble des prospections géophysiques superposées au plan de Demortain.

Fig. 7 : Interprétation de l'ensemble des prospections géophysiques superposées au plan de Demortain. (Rapport de Géocarta).



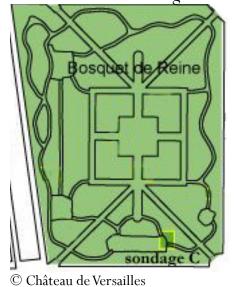
© Géocarta

La première série de sondages

D'après ces cinq anomalies, cinq sondages ont été réalisés au mois de juin 2008. Tous ont livré les preuves de la présence d'une fontaine. Deux d'entre eux ne présentaient que des poches de gravats informes et des éléments de décor, tandis que les trois autres, et notamment deux d'entre eux, ont dégagé des maçonneries cohérentes.

Le paon et le rossignol (Sondage C)

Fig. 8: Plan du bosquet de la Reine avec localisation du sondage C.



et le rossignol, 1677, gravure. Paris, Bibliothèque nationale de France, Va 78° fol. t. 7.

Fig. 9 : Sébastien Le Clerc, Le paon



© Château de Versailles

Fig. 10: montage photographique du sondage C.



© Château de Versailles / Sylvie Raout



© Château de Versailles / Annick Heitzmann

Fig. 12: Relevés du sondage C.



© Château de Versailles / Sylvie Raout

L'anomalie C est une tache ronde, particulièrement nette, qui apparaît à la prospection géophysique dans une grande clairière située à l'est du bosquet. Le sondage a révélé une semelle de maçonnerie liée au mortier de sable jaune, de 3,4 m sur 3,2 m et d'une trentaine de centimètres d'épaisseur. La forme de cette semelle, mi-anguleuse, mi-arrondie, comporte une excroissance rectangulaire sur son côté est. À l'angle nord-ouest se trouve un petit massif, épais de plus de 28 cm, de la forme d'un carré tronqué mesurant 56 cm sur 44 cm. Autour de la maçonnerie principale, sur les côté est et sud, il y avait un important matériel de démolition, avec des éléments de rocaillage encore abondant malgré la proximité de la surface.

La maçonnerie principale constituait le radier⁴ du bassin. Elle était sans doute surmontée d'autres strates de matériaux, disparues avec l'érosion du terrain, et d'une feuille de plomb, sans doute récupérée lors de la transformation du bosquet. Elle assurait l'étanchéité du bassin. On ne retrouve pas dans le massif la forme exacte de la fontaine, mais cela s'explique par le fait qu'il n'en était que l'assise basse. En ce qui concerne l'orientation générale de la fontaine, la découverte archéologique donne raison au plan de Chaufourier, par rapport à celui de Demoratin, qui montre la fontaine inclinée sur le carrefour des allées.

Quant au petit massif carré, il s'agit de la fondation du poteau de treillage qui était situé à l'angle de l'allée et de la fontaine.

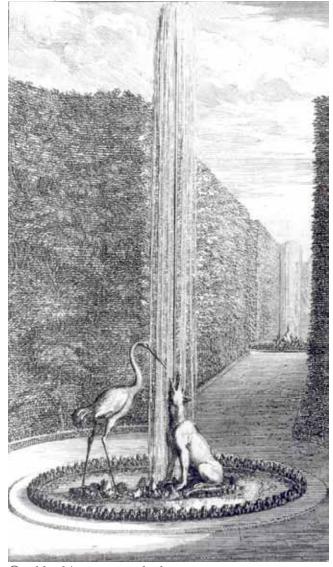
⁴ Le radier est la dalle de maçonnerie qui constitue la fondation du bassin.

Le loup et la grue (Sondage D)

De la fontaine du *Loup et la Grue*, il ne reste qu'une structure ronde, qui fut le radier du bassin. Ce radier était constitué d'un mince lit de cailloux non liés de petit module (5-10 cm), entouré d'un large bourrelet (40 cm de large sur une quinzaine de centimètres d'épaisseur), à peu près circulaire et interrompu par endroits. Ce bourrelet était composé d'un mortier très dur, de différentes tonalités, contenant quelques pierres. L'ensemble mesurait grossièrement 3,5 m de diamètre. La mauvaise netteté de l'anomalie géophysique s'explique par la faible solidité de cette maçonnerie (qui arrête donc moins bien le courrant éléctrique), par rapport à celle du sondage C.

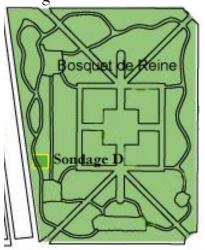
L'anomalie géophysique présentait également une excroissance vers l'est. Il fut trouvé, à 2,40 m en avant du bassin, une petite maçonnerie carrée de 64 cm de côté et épaisse de moins de 10 cm, abondamment liée au mortier jaune. Ce petit massif est très probablement une fondation de poteau de treillage. Il permet de déduire le diamètre (9,20 m) de la petite salle, au centre de laquelle était située la fontaine circulaire.

Fig. 13: Sébastien Le Clerc, *Le loup et la grue*, 1677, gravure. Paris, Bibliothèque nationale de France, Va 78e fol. t. 7.



© Bibliothèque nationale de France

Fig. 14: Plan du bosquet de la Reine avec localisation du sondage D.



© Château de Versailles

Fig. 15: Montage photographique du sondage D.



© Château de Versailles / Sylvie Raout

Fig. 16 : Vue du sondage D.



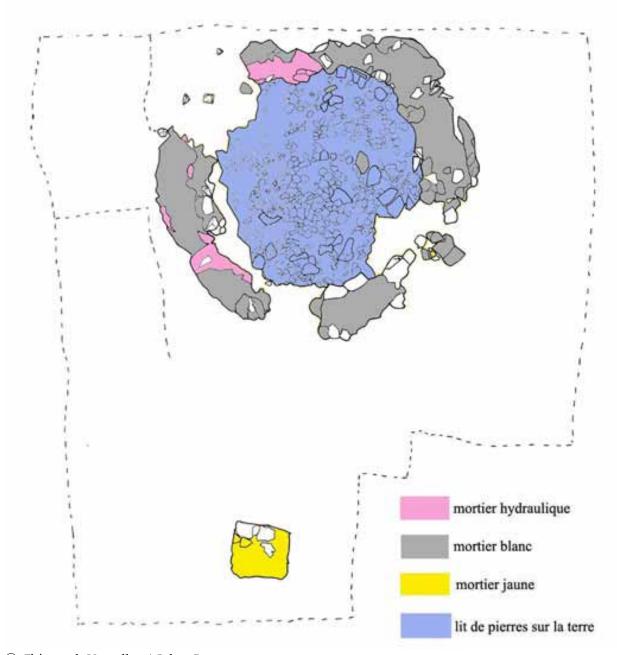
© Château de Versailles / Annick Heitzmann

Fig. 17: Vue en épaisseur.



© Château de Versailles / Annick Heitzmann

Fig. 18 : Relevé avec indications des différentes techniques de construction.

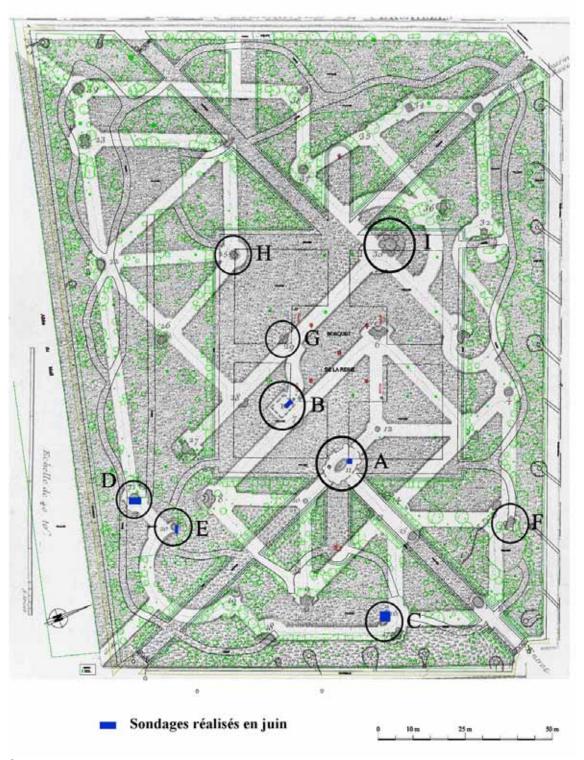


© Château de Versailles / Sylvie Raout

La deuxième série de sondages

Suite aux premiers sondages, la superposition du plan ancien de Demortain sur le plan actuel a pu être précisée et a permis de déterminer d'autres emplacements de sondages (F à I) qui ont été ouverts au mois de juillet suivant. Les vestiges trouvés en juillet avaient échappés à la prospection géophysique mais se sont révélés aussi riches que les précédents : poches de gravats de démolition et éléments de rocaillage dans les quatre sondages ; substructures maçonnées particulièrement cohérentes et explicites dans le sondage I.

Fig. 19: Superposition du plan de Demortain et du plan actuel du bosquet de la Reine, précisée par les premiers sondages.



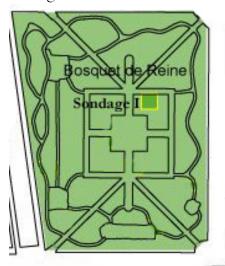
Le loup et le porc-épic (Sondage I)

Fig. 20 : Sébastien Le Clerc, *Le loup et le porc-épic*, 1677, gravure. Paris, Bibliothèque nationale de France, Va 78e fol. t. 7.



© Bibliothèque nationale de France

Fig. 21: Plan du bosquet de la Reine avec localisation du sondage I.



© Château de Versailles

Fig. 22: Le sondage I en cours de fouille.



© Château de Versailles / Annick Heitzmann

Ce dernier sondage fut le plus important en terme de superficie (43 m²) mais aussi de découvertes : il y fut trouvé des restes de maçonnerie relativement bien conservés et, dans les remblais, un nombre particulièrement important d'éléments de rocaillage. Les vestiges maçonnés se présentent sous la forme d'une vaste nappe de briques entourée de massifs de différentes formes et de différents mortiers. L'ensemble avait une envergure de 4,4 m sur 2,8 m. Ce tapis de briques reposait sur un lit de chaux, qui le liait à un radier en une maçonnerie de mortier de sable jaune et de moellons ; le tout mesurant une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Les briques étaient autrefois recouvertes d'une feuille de plomb qui assurait l'étanchéité du bassin. Elles constituaient le fond du bassin principal, tandis qu'un mortier hydraulique rose, en périphérie, étaient la base des arcs rocaillés, des amoncellements rocheux et des vasques qui encadraient ou supportaient les animaux de plomb en arrière et sur les côtés de la fontaine. Ces massifs renfermaient les canalisations des jeux d'eau, aussi nécessitaient-ils un mortier hydrofuge. Les massifs liés au mortier jaune, étaient les fondations des poteaux du treillage : ils n'étaient pas en contact avec l'eau. Le principal de ces massifs possède encore son dé de scellement de poteau, en pierre calcaire.

Fig. 23: Montage photographique du sondage I.



© Château de Versailles / Sylvie Raout

Fig. 24: Vue du sondage I.



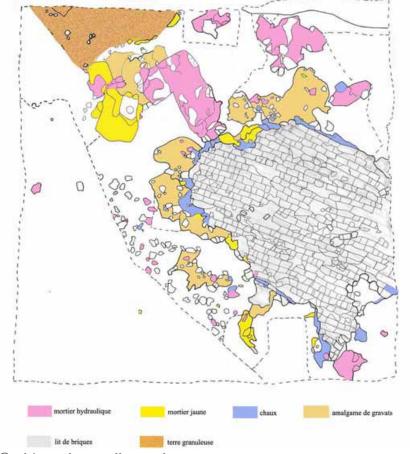
© Château de Versailles / Annick Heitzmann

Fig. 25: Détail en coupe du radier du bassin.



© Château de Versailles / Annick Heitzmann

Fig. 26: Relevé avec indications des différentes techniques de construction.



© Château de Versailles / Sylvie Raout

Les éléments de rocaillage

Tous les sondages, qu'ils aient ou non révélé des maçonneries cohérentes, ont livré, parmi les restes de démolition, des éléments du rocaillage qui décorait les margelles et les supports des sculptures de plomb : coquillages, pâtes de verre et cailloux colorés, feuilles de cuivre, meulières cuites etc. L'étude de ce rocaillage reste encore à entreprendre ; seuls les coquillages ont fait l'objet d'une analyse qui paraîtra prochainement dans le *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*.

Fig. 27: Le lièvre et la tortue. Jacques Bailly, 1674. Paris, Petit Palais.



© Bibliothèque nationale de France

Fig. 28 : Eléments de rocaillage trouvés dans le sondage I.



© Château de Versailles / Annick Heitzmann

Fig. 29 : Feuille de cuivre trouvée dans le sondage E.



© Château de Versailles / Sylvie Raout

Conclusions

L'une des conclusions générales les plus frappantes que l'on peut tirer des découvertes de ce chantier est la fragilité de ces constructions et de ce décor. Malgré cette fragilité le Labyrinthe a subsister pendant un siècle, mais sans doute était-il déjà très dégradé au moment de sa destruction. Probablement est-ce cette fragilité qui, liée au coût prohibitif d'une restauration et au changement dans la mode pour les jardins qui l'a condamné, alors que la plupart des autres bosquets du parc ont été replantés en l'état. Le Labyrinthe est en effet l'un des rares bosquets qui, en 1775, ait été remplacé par une un jardin dessiné selon le goût contemporain.

Le bosquet de la Reine va prochainement être restauré dans son état xix^e siècle.

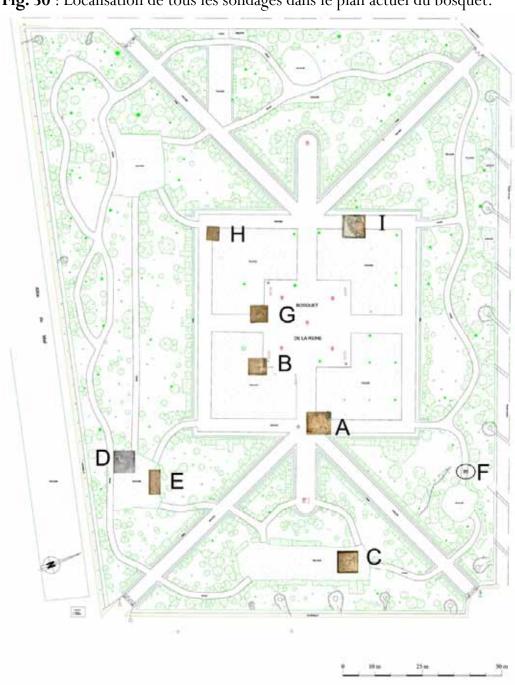


Fig. 30: Localisation de tous les sondages dans le plan actuel du bosquet.

© Château de Versailles / Annick Heitzmann